

À Donges, Total ne convainc pas les élus

La commune reste partagée sur une demande de dérogation du site pétrochimique. En cause, les émissions dans l'air.

Le débat

L'avis n'est que consultatif mais il a semé le trouble, la semaine dernière, au conseil municipal de Donges (Loire-Atlantique), la commune d'accueil de la raffinerie Total qui transforme un million de tonnes de pétrole brut chaque année.

En cause, les composés organiques volatils (COV) et de benzène qui s'échappent du terminal lors des manœuvres de chargement et de déchargement. Le premier point de transfert est la gare routière qui est équipée d'une unité capable de récupérer les vapeurs d'essence. Le second est l'apportement en bord de Loire, où viennent s'approvisionner les pétroliers. Lui n'est pas équipé.

57 points conformes sur 58

L'avis concernait une demande de Total pour déroger à une directive européenne qui impose justement « aux apportements et postes de déchargement des bateaux situés en bord de Loire, au sud-ouest du site, de récupérer les vapeurs d'hydrocarbures pendant les opérations de chargement et déchargement ». Après débat, onze élus se sont abstenus, neuf ont voté pour, cinq contre et trois n'ont pas voté.

« 57 points du dossier sur 58 sont conformes », plaide la raffinerie, qui affirme que l'investissement n'est pas « justifiable économiquement »



Denis Allard/Rea

La raffinerie souhaite ne pas installer d'unité de récupération des vapeurs aux apportements.

et préfère « limiter les émissions atmosphériques » lors des manœuvres de transbordement. L'association de riverains s'étrangle et dénonce ce « passe-droit à l'application d'une directive européenne ». Elle refuse aussi l'argument financier : « Les bénéfices annoncés du groupe Total atteignent les sept milliards d'euros en 2017. »

Le maire, qui s'est montré favorable à cette dérogation, s'interroge sur cette « Europe qui impose des règles strictes et ouvre des portes pour les contourner ». C'est en effet à l'État que revient la décision finale, d'ici la fin octobre. Entre-temps, cinq autres communes riveraines devront aussi donner leur avis... symbolique.

Thierry HAMEAU.